

ELECTIONS MUNICIPALES
9 et 16 mars 2008

Programme d'actions municipales 2008 -2014

LA GAUCHE UNIE

POUR L'AVENIR DES ULIS



La Gauche unie pour l'avenir des Ulis : vos candidats

1	MAUD OLIVIER	Parti Socialiste	Le Mas Laurent
2	YVES FAURE	Parti Socialiste	Le Mas Laurent
3	ANNICK LE POUL	Parti Communiste	La Queue d'Oiseau
4	AZIZ BENAADDANE	Réussir Ensemble Les Ulis de Demain	Le Bosquet
5	SONIA DAHOU	Parti Socialiste	Les Amonts
6	ETIENNE CHARRON	Citoyens Ecologistes Solidaires	Le Barceau
7	DENISE KARMINSKI	Parti Socialiste	Tournemire
8	BABACAR FALL	Parti Socialiste	Le Mont Ventoux
9	MONIQUE TROALEN	Parti Communiste	Chanteraine
10	DIDIER PAXION	Lutte Ouvrière	Le Bosquet
11	ROSE MARIE BOUSSAMBA	Parti Socialiste	Les Amonts
12	GILBERT PIANTONI	Parti Socialiste	La Queue d'Oiseau
13	HASNAA ERRAISS	Réussir Ensemble Les Ulis de Demain	La Daunière
14	LODOVICO CASSINARI	Parti Socialiste	Vaucouleur
15	CÉLINE HUBAUT	Parti Socialiste	Chataigneraie
16	BRUNO BOMBLED	Rassembler à Gauche	Tournemire
17	NELLY KELLER	Parti Socialiste	L'Ermitage
18	DJIBRIL SARR	Parti Socialiste	Le Barceau
19	VALÉRIE MORICHAUD	Parti Communiste	Les Chardons
20	JEAN-MICHEL ESPALIEU	Parti Socialiste	Les Millepertuis
21	DELPHINE DARNAUDET	Mouvement des Jeunes Socialistes	Le Jardin des Lys
22	PATRICK AUBERT	Citoyens Ecologistes Solidaires	Le Lubéron
23	NICOLE LOZA	Parti Socialiste	Courdimanche
24	NICOLAS GAY	Parti Communiste	Courdimanche
25	PIERRETTE BERTHELOT	Réussir Ensemble Les Ulis de Demain	Le Bosquet
26	HASSAN SALIM	Parti Socialiste	La Daunière
27	EMILIA RIBEIRO	Réussir Ensemble Les Ulis de Demain	Le Jardin des Lys
28	CLOVIS CASSAN	Mouvement des Jeunes Socialistes	Les Hautes Bergères
29	MARYSE MOUVEROUX	Rassembler à Gauche	La Treille
30	MARC VICTOR	Parti Socialiste	Les Hautes Bergères
31	CHRISTIANE BOURGEOIS	Parti Socialiste	Les Avelines
32	JEAN-MARIE BALLO	Parti Communiste	Les Chardons
33	AGNÈS FRANCCART	Réussir Ensemble Les Ulis de Demain	Le Bois du Roi
34	JEAN-PHILIPPE ROY	Lutte Ouvrière	Le Lubéron
35	JOELLE PERINET	Parti Communiste	Tournemire

La gauche rassemblée a décidé d'unir ses forces, ses compétences, son énergie et toute sa volonté, pour les élections municipales des 9 et 16 mars 2008 sur une liste conduite par Maud OLIVIER, 1^{ère} adjointe au maire, conseillère générale des Ulis et vice-présidente du Conseil général de l'Essonne.



Sommaire

- Démocratie participative4
- Vie associative5
- Solidarité et lutte contre les exclusions6
- Santé7
- Accompagner les aînés8
- Emploi9
- Développement durable10
- Transports11
- Logement et Cadre de vie12
- Urbanisme et Equipements14
- Sécurité et Prévention16
- Intercommunalité17
- Petite Enfance18
- Sport pour tous19
- Education :20
- Jeunesse22
- Accès aux technologies de l'information24
- Culture25
- Relations Internationales26
- Service public communal27
- Fiscalité et finances communales28
- Economie29
- Libres expressions30

Nous voulons mettre la démocratie au cœur de ce mandat. Notre engagement : l'adoption d'une charte participative

- Sur chaque décision engageant fortement la vie des Ulissiens, nous les associerons dès l'origine à son élaboration.
- Nous effectuerons un compte rendu de mandat annuel.

ACTIONS IMMÉDIATES

- 💡 Organiser des Assises afin d'adopter une charte de la démocratie locale.
- 💡 Accueillir au cours d'une cérémonie républicaine les concitoyens récemment naturalisés et les jeunes inscrits sur les listes électorales.

- **Elaborer une charte de la Laïcité.**
- **Mettre en place un conseil consultatif des transports.**
- **Décentraliser des Conseils Municipaux** dans les quartiers.
- **Nommer un conseiller municipal** référent par résidence.

■ **Dynamiser les Conseils de Quartiers**, renforcer et élargir leur rôle.

■ **Attribuer un budget participatif** aux Conseils de Quartiers.

■ **Créer des ateliers urbains** pour accompagner et donner la parole aux habitants sur un projet de quartier (rénovation, aménagement urbain ...)

► PRIORITÉ 1

Créer un Conseil des aînés, un Conseil municipal de la jeunesse et un Conseil des citoyens étrangers (non issus de l'Union Européenne).

Les associations participent activement à l'animation de la ville. Il faut encourager et développer leur dynamisme. Nous voulons favoriser le bénévolat et l'éclosion de nouveaux projets.



ACTION IMMÉDIATE

Valoriser les actions des associations par un espace dédié dans le journal municipal «Vivre aux Ulis».

- **Maintenir et soutenir** l'expression libre des associations et des Ulissiens.

► PRIORITÉ 1

Créer une Maison des associations (formation, partage d'expériences, mutualisation des moyens ...) et un Conseil de la vie associative.

► PRIORITÉ 2

Impulser la création d'un comité des fêtes.

Nous privilégierons une logique de parcours d'insertion, par contrat avec les Ulissiens en difficulté sociale. L'action sociale s'appuiera sur un accompagnement personnalisé, pour faciliter la reprise d'activité ou d'emploi.

ACTION IMMÉDIATE

Développer des actions de soutien parental et de prévention des ruptures familiales.

- **Renforcer le rôle de coordination du CCAS** et lui donner les moyens d'aller davantage vers ceux qui en ont le plus besoin.
- **Soutenir et accompagner les familles en difficulté** par l'instauration de contrat d'aide individuelle.

- **Augmenter les emplois d'aide à domicile**, au quotidien, y compris le week-end.
- **Etendre le dispositif** de traitement des impayés de loyers.
- **Créer un guichet unique** permettant l'accès à tous les services : Maison Des Solidarités, Caisse d'Allocations Familiales, Centre Communal d'Action Sociale, associations caritatives...
- **Mettre en place avec les villes voisines** une gestion intercommunale de logements d'urgence.

► **PRIORITÉ 1**

Signer des partenariats avec les associations de solidarité.

► **PRIORITÉ 2**

Développer l'accessibilité de la voirie (dalles/rues/trottoirs) aux personnes à mobilité réduite.

Les mesures de la droite rendent toujours plus chères les prestations médicales (franchises, déremboursements ...). Aux côtés de la médecine de ville, le rôle de la commune est d'agir pour toujours plus de prévention et faciliter l'accès aux soins.

ACTION IMMÉDIATE

Mettre en place un observatoire de la santé.

- **Développer l'éducation** à l'hygiène et à la santé.



- **Développer les moyens d'information** et les rendre accessibles aux personnes d'origine étrangère et aux publics en situation de vulnérabilité.
- **Créer en concertation avec les professionnels de la santé une maison médicale** regroupant dans un même lieu généralistes, spécialistes et paramédicaux.
- **Développer une prise en charge** précoce, globale et multi-partenaire pour prévenir l'obésité dès le plus jeune âge.

► **PRIORITÉ 1**

Intensifier les campagnes d'information (contraception, troubles alimentaires ...) de prévention du sida, du cancer, des MST et toutes formes de dépendances (alcoolisme, tabagisme, toxicomanie...).

► **PRIORITÉ 2**

Transférer le Centre de Santé dans des locaux neufs.

De plus en plus d'Ulissiens choisissent de vivre leur retraite aux Ulis. Nous devons être en capacité de répondre à leurs attentes et de soutenir leur engagement dans la vie de la cité .

ACTION IMMÉDIATE

Mettre en place un service de portage de repas à domicile.

► PRIORITÉ 1

Développer, rendre plus accessible les activités notamment à caractère culturel et sportif.

► PRIORITÉ 2

Créer le Conseil des aînés.

► PRIORITÉ 3

Mettre à l'étude un système de transport collectif (taxis, navettes..) limité à la ville des Ulis (accès aux centres commerciaux, centre-ville, services, activités, cimetière de l'Orme à moineaux....)

- **Lutter** pour obtenir du propriétaire la réhabilitation de la Résidence pour Personnes Agées (AREPA).
- **Etudier la construction** avec les villes voisines d'une maison de retraite médicalisée.
- **Développer dans les nouveaux programmes de construction**, privés ou sociaux, des appartements pour les personnes à mobilité réduite ou permettant le maintien à domicile.
- **Créer un lieu** de rencontres et d'animation.
- **Augmenter les emplois d'aide à domicile**, au quotidien y compris le week-end.



L'emploi reste la préoccupation majeure des Ulissiens. Le rôle de la commune : favoriser l'accès à l'emploi, rapprocher les Ulissiens des secteurs d'emploi (Ulis 2, Parc de Courtabœuf ...) et aussi faire évoluer comportements et mentalités.

ACTION IMMÉDIATE

Adopter une charte anti-discrimination pour lutter contre les discriminations à l'embauche. La ville des Ulis se doit de donner l'exemple.

- **Lutter pour le maintien de l'ANPE** aux Ulis, et son retour en centre-ville.
- **Accompagner les associations d'insertion** qui interviennent sur les Ulis.
- **Développer les contrats d'apprentissage** au sein des services municipaux.
- **Favoriser l'essor des services** à la personne : ménage, repas, garde d'enfants.
- **Mettre à l'étude** un système de transport collectif (taxis, navettes..) limité à la ville des Ulis, y compris le parc de Courtabœuf, notamment tard le soir ou tôt le matin.
- **Obtenir du STIF** (Syndicat des Transports en Ile-de-France) la réalisation d'un Transport en Commun en Site Propre - TCSP les Ulis-Courtabœuf-gare de Massy.
- **Obtenir de l'Etat**, une ligne TCSP Les Ulis - Evry.
- **Faciliter l'implantation** d'activités artisanales et de très petites entreprises en centre-ville.
- **Accueillir l'Ecole de la 2^{ème} chance** pour former des jeunes de 18 à 25 ans en rupture scolaire.
- **Etendre les actions de la mission locale** et d'Ulis Formation Ressources (UFR).
- **Engager une réflexion** sur l'emploi des personnes en situation de handicap.

► PRIORITÉ 1

Ouvrir les chantiers lancés par la Ville aux associations d'insertion.

► PRIORITÉ 2

Multiplier dans le cadre scolaire les stages de découverte des métiers.

La Ville des Ulis doit impulser une politique innovante en la matière et en premier lieu adopter l'agenda 21, répondant aux engagements du développement durable.

ACTION IMMÉDIATE

Créer un service municipal en charge du développement durable.

- **Etablir un diagnostic** en concertation avec les habitants, les partenaires institutionnels, les associations ...
- **Renforcer les liens** avec les villes jumelles pour la préservation de l'environnement.
- **Renforcer les relations internationales.**

- **Accompagner les efforts des co-propriétés** en matière d'économies d'énergie.
- **Permettre la diminution des charges** et l'amélioration du confort dans les appartements en soutenant un programme d'économies d'énergie dans le cadre de conventions avec les bailleurs.
- **Développer les énergies renouvelables** dans les équipements publics.
- **Respecter les normes HQE** (Haute Qualité Environnementale) dans toute nouvelle construction.



► PRIORITÉ 1

Adopter un agenda 21.

► PRIORITÉ 2

Sensibiliser les habitants, les salariés et les entreprises au développement durable.

Qualité, fréquence et sécurité : les usagers y ont droit, c'est ce qui doit guider l'action de la ville.



ACTION IMMÉDIATE

Animer le Comité Consultatif des Transports en Commun qui doit réunir les usagers, la commune, les sociétés de transports et les représentants de leurs salariés.

- **Encourager les initiatives associatives** ou privées : covoiturage, taxis-motos...
- **Améliorer les circulations douces** : pistes cyclables, trottoirs plus larges, programme pluriannuel de rénovation des passerelles.

- **Etudier avec les communes voisines**, les possibilités de parkings gratuits aux abords des gares.

► PRIORITÉ 1

Mettre à l'étude un système de transport collectif (taxis, navettes..) limité à la ville des Ulis et à Courtabœuf.

► PRIORITÉ 2

Obtenir du STIF (Syndicat des Transports en Ile-de-France) la réalisation d'un TCSP les Ulis-Courtabœuf-Gare de Massy.

- **Obtenir de l'Etat**, une ligne de Transport en Commun de Site Propre (TCSP) Les Ulis – Evry.

Accès au logement, cadre de vie respecté, moyens de transport sont pour nous des priorités.

Nous voulons, sans relâche, améliorer l'habitat de tous, renforcer la mixité sociale, poursuivre l'embellissement de la ville, préserver l'environnement, augmenter l'offre de transports collectifs.

ACTION IMMÉDIATE

Refuser, au cours des années 2008 -2014, toute nouvelle démolition de logements après celles du programme en cours.

■ **Poursuivre notre action de transformation** du centre-ville en y réalisant de nouveaux logements sociaux et en accession, des commerces attractifs au niveau rue, des équipements publics accessibles et fonctionnels.

■ **Poursuivre notre action de rénovation** de la Résidence et du Centre Commercial des Amonts, des Hautes Plaines, et des espaces extérieurs de la Daunière, des Bergères et de la Chataigneraie, en concertation avec les habitants et les amicales de locataires.



■ **Encourager la stabilité des Ulissiens** sur la ville, favoriser le parcours résidentiel.

■ **Accompagner la mutation** du foyer ADOMA ex-Sonacotra vers une résidence sociale de plus petite taille avec des logements agrandis et un confort plus conforme à la dignité des personnes. Nous veillerons avec la Préfecture, les bailleurs et les communes environnantes, au relogement des personnes concernées.

■ **Obtenir la réhabilitation** de la Résidence pour Personnes Agées (AREPA) par le propriétaire.

■ **Accompagner les efforts** des copropriétés en matière d'économies d'énergie.

■ **Développer dans les programmes** anciens et nouveaux, privés ou sociaux, des appartements pour les personnes à mobilité réduite ou permettant le maintien à domicile des personnes âgées

■ **Créer un observatoire** des copropriétés et des logements locatifs pour prévenir toute difficulté (financières, impayés, charges, dégradations).

■ **Aider à la formation** des responsables des conseils de copropriétés et des amicales de locataires.

■ **Développer un Plan Lumière** sur l'espace et les bâtiments publics dans le cadre du développement durable.

■ **Amplifier l'embellissement** des résidences (éclairage public, bancs et mobiliers urbains, aires de jeux, plantations...) en concertation systématique avec les habitants (amicales de locataires, conseils syndicaux, conseils de quartiers).

■ **Développer la signalétique** facilitant l'orientation dans la ville (bâtiments publics, voirie, résidences...) en associant les conseils de quartiers.

■ **Poursuivre les efforts** d'amélioration de la propreté et la collecte des ordures ménagères.

► PRIORITÉ 1

Dans le cadre de l'OIN et de l'intercommunalité, exiger la construction de logements sociaux dans les communes environnantes (respect de la loi SRU).

► PRIORITÉ 2

Permettre la diminution des charges et l'amélioration du confort dans les appartements en soutenant un programme d'économies d'énergie dans le cadre de conventions avec les bailleurs.

► PRIORITÉ 3

Répondre à l'attente forte des Ulissiens sur l'attribution de logements, et développer l'offre de logements pour les jeunes nouvellement entrés dans la vie active.

Avoir une ville à taille humaine, respectueuse de ses habitants et de leur cadre de vie, continuera d'être une priorité. Nos actions de rénovation urbaine seront poursuivies, mais en étroite concertation avec les Ulissiens.

- **Créer un 3^{ème} terrain** de football, en synthétique.
- **Etudier l'aménagement** d'espaces sportifs et de détente au Parc Sud, parc qui sera classé Espace Naturel Sensible.
- **Rénover** le Gymnase de l'Epi d'Or.
- **Agrandir** le centre Jacques Prévert avec l'ouverture d'une 2^{ème} salle de cinéma (polyvalente).
- **En concertation avec les jeunes Ulissiens**, créer un studio d'enregistrement.



► PRIORITÉ 1

Obtenir de l'Etat avec nos partenaires du département et de la région, le financement du projet actuel d'accès routier au Parc de Courtaboeuf (Ring et Giratoire d'Orsay). Cet aménagement est un préalable à la transformation du CD 35 en boulevard urbain.

► PRIORITÉ 2

Favoriser, par des aménagements spécifiques, l'accès des personnes à mobilité réduite aux équipements municipaux.

- **Poursuivre le développement** d'un véritable centre ville avec commerces, équipements publics et stationnement souterrain.
- **Transférer** le Centre de Santé dans des locaux neufs.
- **Poursuivre le programme pluriannuel** de rénovation des crèches collectives et d'entretien des groupes scolaires.
- **Obtenir du Conseil Régional** l'extension du lycée de l'Essouriau.
- **Suivre jusqu'à son achèvement** la construction de la mosquée dans le respect de la loi de 1905 sur le financement des cultes.



- **Favoriser l'accessibilité** de la voirie (dalles/rues/trottoirs) aux personnes à mobilité réduite.
- **Soutenir la diversification** des enseignes commerciales.
- **Etudier les possibilités d'extension** du Parc de Courtaboeuf et d'implantation de nouvelles entreprises.
- **Aménager avec le Conseil général**, la transformation du CD 35 en Boulevard Urbain pour faciliter l'entrée avenue des Cévennes, l'accès au Parc Sud et le réaménagement de l'avenue de Provence.
- **Réaménager**, dans un souci de sécurité routière et piétonne, les avenues de Bourgogne, Normandie, Alsace.
- **Moderniser** le Radazik.
- **Créer des ateliers urbains** pour accompagner et donner la parole aux habitants sur projet de quartier (rénovation, aménagement urbain ...)
- **Réhabiliter** le centre de loisirs du Bois Persan.

La sécurité est l'affaire de tous et un droit pour chacun. La Ville, aux côtés des citoyens et des partenaires publics et associatifs, doit contribuer à l'exercice de ce droit.



ACTION IMMÉDIATE
Aménager les horaires de la police municipale, pour améliorer sa présence.

- **Cofinancer la sécurisation** des parkings souterrains des résidences.
- **S'engager** dans la sécurisation des parkings publics.
- **Développer** un Plan Lumière sur les espaces publics.
- **Poursuivre la sécurisation** de la voirie (piétons, 2 roues, visibilité...)
- **Poursuivre l'amélioration** de la propreté et de la collecte des ordures ménagères.
- **Encourager le rôle social** des fonctionnaires municipaux sur l'espace public (jardiniers, îlotiers...)
- **Maintenir durablement** la Maison de Justice et du droit sur les Ulis.

- **Poursuivre les actions** d'aide aux victimes.
- **Soutenir** le partenariat avec l'association de prévention spécialisée UgoPrev.
- **Revendiquer** un commissariat de plein exercice doté des effectifs de policiers nécessaires.
- **Poursuivre la mise en place** de mesures judiciaires alternatives (travail d'intérêt général, mesures de réparation).

► **PRIORITÉ 1**
Repenser les actions de prévention en lien avec les acteurs associatifs et les services concernés.

► **PRIORITÉ 2**
Mettre en place des médiateurs de nuit.

Toutes les villes environnantes sont dans une structure intercommunale. Les Ulis, non. Notre commune, comme la loi l'y invite, ne peut rester isolée. Cette adhésion future à une Communauté d'Agglomération doit mettre en cohérence le territoire de vie des Ulissiens, le bassin d'habitat, le bassin économique avec le territoire administratif et politique. C'est donc vers la Communauté d'Agglomération du Plateau de Saclay, que nous vous proposons de nous tourner.



- **Valoriser le territoire des Ulis** dans l'OIN (attractivité économique, participation aux pôles de compétitivité, offre de transports publics (TCSP)).

► **PRIORITÉ 1**
Adhérer à la Communauté d'Agglomération du Plateau de Saclay (CAPS) en assurant la défense des intérêts de la ville et des Ulissiens.

► **PRIORITÉ 2**
Cette adhésion doit permettre des mises en commun, des économies potentielles et ne doit donc pas générer de fiscalité supplémentaire.

- **Développer les services publics de proximité** (voirie, transports, développement économique, culture...) en mutualisant les moyens financiers et humains avec les autres communes de la CAPS.

- **Agir pour que l'Opération d'Intérêt Nationale** (OIN) couvrant le territoire Saint Quentin en Yvelines/Massy/Les Ulis, soit élaborée en concertation avec les habitants, les salariés et les élus respectant les besoins de logements, d'emplois, de transport et d'espaces verts.

**Nous veillerons à la qualité des relations parents-professionnels de la petite enfance.
La rénovation des structures d'accueil sera poursuivie.**

ACTION IMMÉDIATE

Instaurer à chaque rentrée un accueil des nouveaux parents.

- **Créer une nouvelle crèche** aux Amonts en remplacement de l'actuelle.
- **Mettre à disposition** des locaux adaptés pour les crèches familiales.

- **Poursuivre le programme pluriannuel** de rénovation des crèches collectives.
- **Animer** le «Conseil des parents de crèches».
- **Développer les synergies** et les coopérations entre les différents modes de garde existant sur la ville (crèches collectives, familiales, haltes garderies, assistantes maternelles indépendantes).



► **PRIORITÉ 1**

Etudier la mise en place d'un Relais d'Assistants Maternelles indépendantes (RAM) offrant aux enfants des ateliers d'éveil et un lieu de rencontre pour les parents et assistantes maternelles.

Qu'elles se pratiquent en club ou à titre individuel, qu'elles soient de loisirs, scolaires, ou de compétition, les activités physiques et sportives sont essentielles pour le développement et l'épanouissement des individus à tout âge. Nous accompagnerons leur essor.

ACTION IMMÉDIATE

- 💡 **Organiser des Assises du Sport avec tous les intervenants du monde sportif : associations, bénévoles, éducateurs, pratiquants, éducation nationale, services municipaux, professionnels de la santé**
- 💡 **Recenser les besoins d'équipements pour la pratique de nouvelles disciplines.**

- **Etudier l'aménagement** d'espaces sportifs et de détente au Parc Sud, parc qui sera classé Espace Naturel Sensible.
- **Ouvrir les espaces sportifs** suivant des conditions à définir et à contractualiser.



- **Développer une prise en charge** précoce, globale et multi-partenariale pour prévenir l'obésité dès le plus jeune âge.
- **Améliorer l'information** vers les parents sur toutes les aides existantes.
- **Poursuivre un entretien** de qualité des équipements.
- **Optimiser l'utilisation** des équipements sportifs.
- **Rénover** le Gymnase de l'Epi d'Or.

► **PRIORITÉ 1**

Créer une Maison des Sports, lieu d'échanges, d'information et de coordination entre les clubs, les pratiquants, ouvert à tous les partenaires du sport.

► **PRIORITÉ 2**

Créer un nouveau terrain de football, en synthétique.

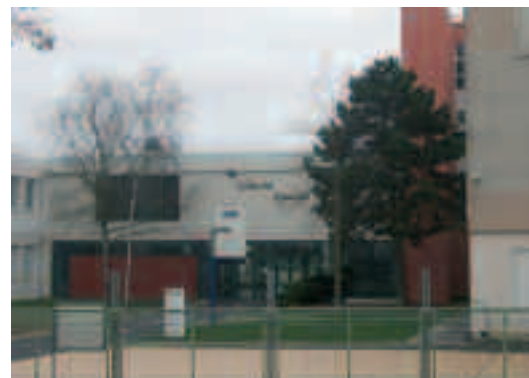
L'éducation est au cœur de notre projet. Nous voulons donner à tous les jeunes les mêmes chances de promotion sociale. L'éducation et l'instruction doivent leur permettre d'acquérir les connaissances nécessaires pour vivre pleinement leur vie d'adulte, de citoyen. De même, le temps d'accueil des enfants hors temps scolaire, doit être un moment privilégié.

ACTIONS IMMÉDIATES

- **Instaurer à chaque rentrée scolaire, en lien avec l'éducation nationale une journée d'accueil des parents d'élèves.**
- **Définir une politique municipale d'accueil en maternelle et dans les services périscolaires de tous les enfants, dans le respect des « droits fondamentaux de l'enfant » sans discrimination.**

- **Renforcer le partenariat** avec l'Education Nationale, les enseignants et les associations de parents d'élèves.
- **Renforcer le soutien** aux associations de parents d'élèves.
- **Organiser une rencontre annuelle** de tous les partenaires de l'éducation.
- **Poursuivre les études dirigées** en groupe restreint pour une meilleure qualité d'encadrement et permettre leur accès aux enfants en difficulté.

- **Etre un acteur** véritablement impliqué dans les conseils d'écoles
- **Renforcer l'entraide scolaire** pour tout public, par petits groupes, soutien individualisé et tutorat pour les enfants les plus en difficulté avec mise à disposition de locaux adaptés.
- **Etendre le dispositif** du « référent éducatif » : tuteur pour un accompagnement individualisé.
- **Développer les actions de sensibilisation** aux pratiques artistiques et sportives par des intervenants spécialisés.
- **Augmenter les budgets** des écoles pour les sorties éducatives.
- **Poursuivre le plan** de rénovation des écoles.
- **Achever le plan pluriannuel** de mise en place de Bibliothèque Centre de Documentation (BCD) dans toutes les écoles, en partenariat avec la médiathèque.
- **Redéfinir le projet** « Informatique dans les écoles » en partenariat avec les enseignants et les parents d'élèves.



- **Innover** en matière de Technologie de l'Information et de la Communication pour l'Enseignement (TICE) : Installation de TBI (tableau blanc interactif).
- **Favoriser** le départ de chaque écolier en classe de découverte, en partenariat avec les enseignants et dans le cadre du projet d'école.
- **Obtenir du Conseil Régional** l'extension du lycée de l'Essouriau.
- **Impulser la création** de classes à projets (sciences, langues, musique, sport...) aux collèges et lycée.
- **Favoriser le dispositif** « Un stage j'y ai droit » pour toutes les classes de 3^{ème}.
- **Développer les forums** des métiers en direction des collégiens.
- **Créer une Maison des Sciences et de l'environnement**, en partenariat avec les grandes écoles du plateau de Saclay, l'université d'Orsay et l'Agence Régionale de l'Energie de la Nature (ARENE).

- **Valoriser les parcours universitaire**, scolaire, sportif, artistique, humanitaire, social et encourager le volontariat des jeunes.
- **Réadapter les locaux** et les moyens des Centres de Loisirs en Milieu Ouvert (CLMO).
- **Poursuivre et développer** les actions mises en place sur le temps de midi dans les écoles, et les accueils périscolaires, dans le cadre du Contrat Educatif Local (CEL).
- **Réhabiliter** le Centre de loisirs du Bois Persan.
- **Elargir l'offre** des Centres de vacances d'été.
- **Créer un dispositif** intermédiaire d'accueil pour les enfants en 6^{ème} entre les centres de loisirs et les accueils jeunes.

► PRIORITÉ 1

Elaborer un guide regroupant les informations utiles aux parents en matière d'éducation.

► PRIORITÉ 2

Créer une « Maison des Parents » : lieu d'accueil, d'échange et d'écoute. Une attention particulière sera apportée aux parents en difficulté.

► PRIORITÉ 3

Inclure l'Agenda 21 dans tous les projets d'école et dans le projet éducatif de la ville.

**L'aspiration des jeunes est de s'investir, de donner leur opinion, d'être entendus, écoutés, respectés.
Notre objectif : leur permettre de prendre la parole, de participer à la vie de la commune, d'y trouver pleinement leur place.**

ACTION IMMÉDIATE

Mettre en place un conseil local de la jeunesse. Objectif : favoriser la concertation, concilier l'élaboration de projets et l'éducation à la citoyenneté.



- **Développer** les animations de proximité.
- **Mettre en place** des adultes référents pour accompagner les jeunes dans leurs démarches.
- **Adapter les «accueils jeunes»** à leurs besoins, après concertation (amplitude horaire, nocturnes en week-end...)
- **Aider les initiatives de jeunes** : création d'associations, activités artistiques, sportives, humanitaires...
- **Développer** les relations intergénérationnelles.
- **Valoriser les parcours** : scolaires, universitaires, sportifs, associatifs, humanitaires, professionnels...

- **Impulser une politique** de parrainage et de tutorat : inciter des fonctionnaires municipaux, d'autres agents des services publics, des salariés d'entreprises, des étudiants à accompagner des jeunes dans leur projet d'étude ou leur parcours vers l'emploi.
- **Poursuivre l'aide aux bacheliers** pour la 1^{ère} inscription en enseignement supérieur.
- **Favoriser le dispositif** «Un stage j'y ai droit» pour toutes les classes de 3^{ème} permettant une découverte des métiers, en collaboration avec le Conseil Général.

- **Créer une Maison des Sciences et de l'environnement**, en partenariat avec les grandes écoles du plateau de Saclay et l'université d'Orsay.
- **Adopter et proposer** à la signature des entreprises (Courtaboeuf, Ulis 2...) une charte anti-discrimination à l'embauche.
- **Encourager le volontariat civil** : aider au financement de projet tel le permis de conduire en contrepartie de temps consacré à une association ulissienne. Outre le coup de pouce, cela leur permettra de découvrir la vie associative, la solidarité, l'élaboration collective de projets.
- **Donner les moyens** à la Mission locale des Ulis pour qu'elle oriente son action vers les jeunes les plus éloignés de l'emploi et de la formation.
- **Développer l'offre de logements** aux jeunes nouvellement entrés dans la vie active.
- **Mettre en place** une équipe de médiateurs de nuit.
- **Poursuivre le rapprochement** des acteurs municipaux (sport, jeunesse, éducation) et des associations afin de mettre en place des actions communes.
- **Intensifier les campagnes d'information** (contraception, troubles alimentaires ...) de prévention sur le sida, le cancer, les MST, et toute forme de dépendance (alcoolisme, tabagisme, toxicomanie...)

► PRIORITÉ 1

En concertation avec les jeunes, créer un studio d'enregistrement.

► PRIORITÉ 2

Accueillir l'Ecole de la 2^{ème} chance pour offrir une formation à des jeunes en rupture scolaire : elle s'inscrirait dans le dispositif d'insertion et de formation des 18/25 ans. Sa particularité : s'appuyer sur un partenariat avec les entreprises du bassin d'emploi et instaurer un principe de validation des compétences personnelles et professionnelles.

► PRIORITÉ 3

Renforcer les partenariats avec les entreprises (Courtabœuf, Ulis 2...) et la mairie pour les stages et l'apprentissage.

- **Poursuivre la mise en place** des mesures judiciaires alternatives (travail d'intérêt général, mesures de réparation).
- **Créer un dispositif intermédiaire d'accueil** pour les enfants en 6^{ème} entre les centres de loisirs et les accueils jeunes.

La ville des Ulis a été précurseur avec le Plan câble. Malgré la faillite de l'opérateur actuel, notre ambition reste intacte : permettre l'accès public à la télévision à tous les Ulissiens.



ACTION IMMÉDIATE

Lancer les négociations avec les opérateurs pour moderniser le réseau de fibre optique aux Ulis.

- Favoriser l'accès au Haut débit.
- Favoriser l'émergence du wifi partagé.
- Encourager le retour aux antennes collectives après une nécessaire négociation avec les bailleurs et les copropriétés, en concertation avec les amicales de locataires. Objectif : TNT et radio numérique gratuites

- Redéfinir le projet « Informatique dans les écoles » en partenariat avec les enseignants et les parents d'élèves.
- Innover en matière de Technologie de l'Information et de la Communication pour l'Enseignement (TICE) : Installation de TBI (tableau blanc interactif).

► **PRIORITÉ 1**

Equiper les bâtiments et les espaces publics de bornes wifi.

Favoriser l'accès à la culture, cela implique une sensibilisation dès le plus jeune âge, un soutien à toutes les cultures et formes d'expression.

ACTION IMMÉDIATE

Organiser un Festival pour soutenir la création artistique ulissienne.

- Achever le plan pluriannuel de mise en place de Bibliothèque Centre de Documentation (BCD) dans les écoles, en partenariat avec la médiathèque François Mitterrand.
- Renforcer la programmation jeune public des centres culturels Boris Vian et Jacques Prévert.
- Abonner automatiquement à la médiathèque tout enfant scolarisé.
- Approfondir la concertation avec tous les partenaires de l'éducation.
- Agrandir le centre Jacques Prévert avec l'ouverture d'une 2^{ème} salle de cinéma (polyvalente).
- Moderniser et agrandir le Radazik.
- Créer un réseau de médiathèques avec les villes voisines.
- Poursuivre l'organisation de spectacles dans les quartiers et les Maisons Pour Tous.



- Accroître et fidéliser le public des équipements culturels, notamment en diversifiant l'offre de spectacle.
- Valoriser le patrimoine des Ulis par des visites avec conférenciers.
- Améliorer la visibilité extérieure des équipements culturels.
- Soutenir et renforcer l'Université du Temps Libre (UTL) aux Ulis.

► **PRIORITÉ 1**

En concertation avec les jeunes, créer un studio d'enregistrement.

► **PRIORITÉ 2**

Renforcer le plan lecture pour lutter contre l'illettrisme (livre et petit enfant, formation des personnels enfance, collaboration avec les écoles...)

Les échanges avec d'autres pays sont toujours enrichissants. Le développement durable passe aussi par les relations que nous saurons tisser par delà les frontières. Le Comité de Jumelage est notre partenaire privilégié.

ACTION IMMÉDIATE

Créer une semaine des relations internationales.

- **Développer nos actions de coopération** décentralisée avec la ville jumelle de Sédhiou (Sénégal).

- **Poursuivre nos échanges** avec Thetford (Angleterre), l'autre ville jumelle.
- **Développer des partenariats** avec d'autres territoires avec lesquels nous avons des relations d'amitiés.
- **Mettre en place un jumelage** avec une ville du Portugal.
- **Poursuivre le soutien** aux communes sinistrées lors de catastrophes naturelles.



Tous les Ulissiens ont droit à un service public communal de qualité. Cela repose sur des agents qualifiés, motivés, reconnus et écoutés.



ACTION IMMÉDIATE

Adopter une charte anti-discrimination pour lutter contre les discriminations à l'embauche et à la gestion des carrières. La ville des Ulis se doit de donner l'exemple.

- **La gestion du personnel** relève de la responsabilité directe du maire. Dans ce mandat, le maire s'appuiera sur un collectif d'élus, pour une nouvelle gestion des ressources humaines et de nouvelles relations avec les organisations syndicales.

- **De nouveaux droits** et moyens d'expression (intranet) pour les organisations syndicales seront négociés.
- **Mise en place d'une démarche de qualité** et de développement durable dans les services municipaux.

► PRIORITÉ 1

Une politique dynamique de formation continue doit permettre de répondre aux aspirations du personnel et aux attentes des usagers.

Les impôts locaux, les subventions et dotations de l'Etat, de la Région, du Département et les participations des ménages aux différents services constituent les recettes de la ville.

Pour financer ses travaux et ses équipements qui serviront aussi aux générations futures la commune peut, de façon maîtrisée, recourir à l'emprunt.

■ **L'adhésion à la Communauté d'Agglomération** du Plateau de Saclay (CAPS) doit permettre la mise en commun des ressources et des dépenses, et donc des économies. Elle ne doit pas générer d'impôts supplémentaires.

■ **Conserver un taux d'endettement** raisonnable tout en continuant à investir.

► **PRIORITÉ 1**

Ne pas augmenter les impôts locaux, sur la durée du mandat, plus que le coût de la vie.

► **PRIORITÉ 2**

En matière de tarifs municipaux, maintenir une politique de participation des ménages en fonction de leur revenu.

Les commerces de quartiers, du centre ville, d'Ulis 2, les entreprises de Courtabœuf représentent un potentiel et un atout pour la ville.

■ **Valoriser le territoire des Ulis** dans l'OIN (attractivité économique, participation au pôle de compétitivité, offre de transports publics (TCSP).



► **PRIORITÉ 1**

Poursuivre l'accompagnement des commerces de quartiers et du centre ville pour leur permettre de se développer.

► **PRIORITÉ 2**

Engager avec les partenaires la rénovation du Parc d'Activité de Courtabœuf.

Réunis dans l'association Réussir Ensemble Les Ulis de Demain, à la suite de nos réunions, nous avons pu mettre en œuvre un véritable programme municipal. Il apporte des solutions concrètes aux nombreux problèmes, que nous Ulissiens, souvent déçus par la confiance en nos élus, nous avons pu rencontrer.

Maud Olivier a su réunir autour d'elle une équipe à l'image de la ville: nouvelle et dynamique. Votre parcours, votre quotidien, sont nos préoccupations. A nos côtés vous avez la possibilité d'être les acteurs du changement sur votre ville.

Parce que Maud Olivier donne un nouveau visage à la politique, celui de l'humanité, de l'action et du résultat, nous vous invitons à nous rejoindre le 9 mars prochain.



Les élus communistes ont toujours œuvré en partenariat avec une équipe municipale diverse, ancrée à gauche.

Dans le dernier mandat, nous nous sommes battus pour une politique solidaire, démocratique : défense des logements sociaux en nous opposant aux démolitions inutiles ; combat pour une politique scolaire et éducative garante de l'égalité, pour le droit à la scolarisation de tous les enfants, dès l'école maternelle, sans aucune discrimination ; reconnaissance et valorisation du personnel communal ; démocratie, transparence, concertation avec les Ulissiens.

Nous sommes déterminés à poursuivre ces combats et d'autres avec pour boussole : solidarité, justice, égalité, démocratie.

Cette détermination est indispensable pour contrer la politique ultra-libérale de Sarkozy, du Medef et de la droite, méprisante envers les populations.

Dans le cadre des sensibilités de chacun, nous travaillerons au sein d'une équipe municipale renouvelée, ancrée à gauche, porteuse d'un projet municipal démocratique et solidaire, à l'image des réalités sociales, culturelles et des diversités de notre cité.



Le Rassemblement à Gauche est un mouvement citoyen qui a la volonté d'unir la gauche entière dans toute sa diversité, sur ses valeurs communes, sa vision humaniste et solidaire. Le RàG a la volonté de proposer une réflexion citoyenne pour une France, une Europe et un monde plus égalitaire, une alternative à la mondialisation capitaliste.

Le RàG Ulissien a été initié par des citoyens adhérents ou non à des partis politiques, à des syndicats, des associatifs, tous unis autour du « NON » au référendum de 2005.

Nous avons vu avec enthousiasme se construire une liste de Gauche qui a la volonté d'unir très largement sans compromission avec le centre et la droite.

Cette démarche nous pousse à participer à ce projet motivant.



Ecoute, Renouveau, Rassemblement : 3 raisons qui nous ont poussés, nous socialistes, à engager pendant plusieurs mois un dialogue avec les Ulissiens sur l'avenir de la ville.

Forts de notre bilan dans la gestion de la ville avec :

- des impôts locaux maîtrisés - la rénovation urbaine engagée avec la construction de nouveaux logements - des solidarités intergénérationnelles ou en direction des Ulissiens les plus modestes
- des équipements sportifs nouveaux ou rénovés...

Nous sommes aussi conscients de l'indispensable renouveau à apporter en matière de :

- démocratie locale - droit à la scolarisation des enfants - intercommunalité - politique du personnel - respect des citoyens

Nous voulons des élus qui connaissent leur ville et les préoccupations des habitants, une équipe qui ressemble aux Ulissiens non pour prendre des places mais pour AGIR POUR VOUS ET AVEC VOUS.



Pour une ville en vert

Citoyens, actifs et solidaires est un collectif d'Ulissiens, qui revendique son attachement aux valeurs et aux combats portés par les verts et les écologistes :

Pour une ville écologique responsable,

Pour une ville solidaire,

Pour une démocratie participative, interactive et interculturelle.

Nous voulons des citoyens qui connaissent leur ville et les préoccupations des habitants. Pour mieux vivre en ville, en renforçant la qualité urbaine, les équipements utiles et créateur du lien social, nous nous engageons avec Maud OLIVIER.



Le MJS est un mouvement autonome de jeunes, âgés de 15 à 28 ans, qui incarne les valeurs de la Gauche.

Le MJS agit pour améliorer le quotidien de la jeunesse en proposant, par exemple, l'allocation autonomie.

Maud Olivier, candidate de la gauche unie pour les Ulis, veut pouvoir travailler avec tous les habitants, et particulièrement les jeunes.

Elle souhaite s'investir pour eux, par l'emploi, le logement et les loisirs.

Nous associons donc à son projet, parce qu'il est important pour nous, jeunes des Ulis, de prendre en main notre destin.



Depuis des mois, l'action du gouvernement de droite se résume d'une part à distribuer des milliards d'euros de cadeaux au grand patronat et aux plus riches, d'autre part à des attaques contre toute la population travailleuse et pauvre. Un seul exemple, la liste est trop longue, l'instauration de la « franchise médicale » qui contraint les malades à combler un déficit dont ils ne sont pas responsables.

Dans ces circonstances, les partis et associations de gauche ont décidé de constituer une liste commune qui, donnant à chacun une place, permette de gagner ces élections sans prendre le risque de voir la droite s'emparer de la mairie. Nous sommes donc sur cette liste et continuerons, comme précédemment, à représenter le camp des travailleurs.



La Gauche unie pour l'avenir des Ulis ■■■

Liste conduite par Maud Olivier

Maud Olivier

55 ans, mariée, 1 fille, habite Les Ulis, cadre commerciale dans une entreprise privée

- 1^{ère} adjointe et conseillère générale des Ulis
- Depuis 2004, Vice-présidente du Conseil général de l'Essonne chargée des Sports.
- Membre d'une association de défense des Droits de l'homme.



Nous contacter, nous soutenir, nous rejoindre

Nom : Prénom :

Adresse :

Téléphone : Email :

- Je souhaite prendre contact avec l'équipe de "La Gauche unie pour l'avenir des Ulis"
- Je souhaite soutenir "La Gauche unie pour l'avenir des Ulis" et j'accepte que mon nom soit publié
- Je fais un don à "La Gauche unie pour l'avenir des Ulis" (chèque libellé à l'ordre de JP, mand fin Maud OLIVIER Municipales)

En contrepartie de vos dons financiers, conformément à la loi, vous recevrez un reçu fiscal qui vous donnera droit à une réduction d'impôts de 66%

Coupon à adresser à "La Gauche unie pour l'avenir des Ulis" : 5, rue du Forez-91940 Les Ulis

Rejoignez notre comité de soutien : lagaucheuniepourlesulis@yahoo.fr

Tél. : 06 74 28 11 83

Blogs : <http://la-gauche-unie-pour-l-avenir-des-ulis.over-blog.com/>

<http://www.lesulis-maud-olivier2008.org/>